

Chers amis nous sommes réunis ce soir pour la cérémonie traditionnelle des vœux.

Je salue les chefs de service, présidents d'associations et directeurs et vous tous.

Je remercie Mme la directrice du Mémorial de Rivesaltes d'avoir accepté de nous accueillir dans ce lieu de mémoire qui a un lien étroit avec les valeurs et principes de l'ACAL .

Mme la directrice je vous donne bien volontiers la parole. Mme GUEDON, directrice de l'ACAL présentera ensuite ses vœux.

.....

Mme GUEDON, notre directrice, vient de vous faire état du travail considérable de réorganisation qui a été accompli en 2017 par vous tous. Je tiens à souligner que cette réorganisation remarquable est intervenue en même temps qu'une augmentation constante de l'activité.

Je la remercie pour le travail remarquable qu'elle a accompli, pour son dévouement sans faille.

Elle a su à cette occasion profiter de l'irremplaçable expérience de Nicole Schwall que je remercie pour sa loyauté, sa grande compétence, son engagement au delà de toutes les limites.

Notre directrice a su fédérer autour d'elle les énergies de tous, dont celle des chefs de service Magalie, Camille, Corinne, Adeline .

Les faits et les décisions marquants pour 2017 dont il vient d'être faire état sont pour l'essentiel le fruit d'un travail commun cadres, salariés, administrateurs. Je tiens à vous féliciter toutes et tous pour le travail remarquable accompli.

Les administrateurs apportent la plus grande attention au sérieux, à la rigueur , à la pertinence des choix de gestion. Ils sont, donc, en situation de louer la qualité de votre engagement et votre professionnalisme. Ils seront attentifs en 2018 à garantir à nos partenaires financeurs toutes les garanties de fiabilité qu'ils sont en droit d'attendre d'une association gérant des fonds publics.

En 2017, l'ACAL a su prendre les mesures techniques et stratégiques d'adaptation à sa croissance ; en 2018 elle continuera dans cette voie.

2017 a donné lieu à une intense activité collective des administrateurs. L'engagement et les compétences de ceux-ci ont permis de réelles délégations de compétence dans des domaines d'activité extrêmement importants. Je vous remercie tous.

Vous me permettrez d'avoir une pensée spéciale pour certains administrateurs en raison de leur engagement tout particulier dans leurs domaines de compétence, ainsi :

- à Paul TAVERNER, président de la DUP, et à Michel SABATTE, qui ont pris une part prépondérante dans la construction de relations sociales en constante amélioration,
- à Christophe ARCHAMBAULT qui a été très souvent sollicité à propos de questions juridiques,
- à Sébastien BECQUE qui a apporté une contribution déterminante en matière comptable et financière (organisation, mise en place d'un nouveau système informatique, analyse des comptes, aide à la décision financière...),
- à Patrick FREMONT qui a été notre référent pour ce qui des grandes questions traversant l'action sociale,
- à Claude BARTHE qui nous a apporté sa compétence en ce qui concerne les questions immobilières.

Pour autant, cette réunion que nous avons voulue ici, dans ce mémorial, pour célébrer la nouvelle année, ne peut être détachée de l'histoire du camp, ne peut être indifférente aux drames humains qui se sont déroulés en ces lieux sur des dizaines d'années, quelques soient les époques et les régimes.

Nous sommes, donc, de par notre volonté, réunis aujourd'hui dans un lieu et dans une occasion où se rejoignent le site et le territoire, la responsabilité et la mémoire, la valeur de la parole et de l'action, la force de l'Etat et la fragilité des individus, la souffrance et l'espoir, le pire et le meilleur de la réalité humaine et sociale.

Il baigne dans ce lieu silencieux, entre ciel et terre, entre ombre et lumière une intemporalité qui invite à la réflexion sur le sens de nos actions, qui incite aussi à analyser le présent à l'aulne du passé, .

Dans ce lieu où les traces des visages s'estompent et avec elles les traces de la souffrance, les mots fragiles sont un rempart contre l'oubli du drame éternel né du rapport des institutions aux individus. Lévinas a décrit ce processus terrible et l'impérative responsabilité de répondre à la souffrance.

L'histoire de l'ACAL est celle d'une disponibilité constante dans la lutte contre

l'exclusion des plus démunis. La volonté de l'inconditionnalité et de la continuité de l'accueil des plus défavorisés est bien ce qui historiquement a uni les fondateurs, ce qui nous unit depuis plus de 50 ans et ce qui constitue notre identité première. Mais, en 2015 l'ACAL a décidé de développer une activité d'accueil des demandeurs d'asile. Elle l'a fait dans l'urgence du phénomène migratoire en répondant présente à la demande de l'Etat et surtout à l'appel de la souffrance humaine et en référence à sa première valeur qui est la solidarité.

Dans ce lieu où se rejoignent, donc, aujourd'hui les mémoires du camp et l'histoire qui se vit aujourd'hui, les questionnements et choix d'aujourd'hui sont ils si différents de ceux d'hier ? Quelle place à la différence, aux différences ? Quelle place donner à l'engagement éthique et moral confronté au réalisme de la politique.

Cette permanence des choix moraux à l'heure des grands événements de l'histoire, me fait émettre le vœu que nous soyons en capacité en 2018 de penser collectivement aux conditions nécessaires pour que notre engagement associatif, notre travail social constituent une réponse à ceux qui sont dans la détresse, la souffrance ou la difficulté ?

Mon deuxième vœu est que notre association, notre organisation toute entière devienne un espace public de la société civile, un lieu d'expression questionnant le renouvellement des modalités d'intervention du secteur public. L'ACAL a l'ambition d'être porteuse d'un projet d'actions collectives producteur de liens sociaux. Le projet associatif repose sur le principe structurant qu'est la démocratie participative, principe qui doit être décliné en interne au niveau des administrateurs, dans les différents processus de décision ou d'actions avec la direction, avec les salariés, avec les usagers, en externe avec les pouvoirs publics et les partenaires. L'ACAL considère comme prioritaire et découlant de ce principe essentiel la mise en place d'une organisation favorisant un fonctionnement démocratique, participatif à tous ces niveaux.

Mon troisième vœu est que ce principe structurant se prolonge en interne par la volonté de l'ACAL de s'enrichir de la très grande diversité de ses champs d'activité ; les différents services de l'ACAL détiennent un savoir-faire et une expérience professionnelle qui doivent être mis au service de la collectivité. L'ACAL doit devenir une association apprenante en développant dans son sein des lieux d'échanges transversaux et en faisant de la formation un moyen de communication interne, de professionnalisation et d'adaptation aux évolutions de l'intervention sociale.

Mon quatrième vœu est que l'ACAL adopte également comme objectif structurant l'engagement dans des réseaux inter associatifs à la fois sectoriels et territoriaux autour de projets communs (l'insertion par l'économie, la formation, l'apprentissage de la langue, la parentalité... ) sous forme de coopérations diverses (informelles ou fonctionnelles mais aussi de groupements ou de contrats). Cet

engagement au service des territoires doit se compléter par sa participation aux instances locales de concertation, aux fédérations des acteurs de l'action sociale généralistes ou spécialisées (dans le domaine de la parentalité, par exemple).

Ces vœux font , en réalité, état de l'ambition de faire vivre de manière collective notre projet associatif pour 2018/2022 adopté par notre conseil d'administration en mai 2017.

L'année 2018 aura, pourtant, débuté bien tristement par le décès de Claude Galiay. Claude, ami de 50 ans, camarade d'université était notre administrateur référent des établissements du Conflent. Discret, doté d'une vive intelligence et d'une grande expérience acquise dans ses fonctions de professeur d'université et d'avocat, il nous manque. Mais que dire du vide qu'il laisse à sa famille ?

Pour 2018 :

- je souhaite à M. Doat, qui a quitté fin décembre 2017 ses fonctions de DDCS un prompt rétablissement de sa santé et la pleine réussite dans ses nouvelles fonctions,
- je souhaite à son successeur M. Jean Michel FEDOND la bienvenue et une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions,
- je souhaite le maintien des relations de confiance des services de l'ACAL avec ceux du conseil départemental,
- je souhaite que notre projet d'implantation dans le quartier de Saint Assisclé avec la ville de Perpignan aboutisse.

Enfin, je remercie M. Alaton, sous préfet de Prades , en charge de l'accueil des migrants, et qui nous rejoindra dans quelques instants, pour la qualité des relations de travail qu'il a su entretenir avec l'ACAL.

Je termine cette cérémonie en vous adressant à vous tous mes vœux de bonheur pour cette nouvelle année et en vous invitant à nous retrouver autour d'une collation dans la pièce à côté.

